

BULLETIN ANNUEL
de la
SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS
De la Dordogne

COMPTÉ RENDU
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Du 27 Décembre 1902



LISTE GÉNÉRALE
DES
MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
Pour l'Année 1903



PÉRIGUEUX
IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

1903



BULLETIN ANNUEL
de la
SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS
DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU
de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 27 Décembre 1902

LISTE GÉNÉRALE
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'Année 1903

Exclu du Prêt
Bulletin N° 4

BPZ 5724
P2-586

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

1903

B.M. DE PERIGUEUX



C0000213190



SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU

De l'Assemblée générale ordinaire du 27 Décembre 1902

L'Assemblée générale annuelle de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Périgueux, le samedi 27 décembre 1902, à 8 heures du soir.

La séance était présidée par M. F. Lagrange, vice-président, assisté de M. Bertoletti, secrétaire général ; de M. Daniel, secrétaire adjoint ; de M. Hepper, trésorier ; de MM. Pasquet, le Dr Ladevi-Roche et Laparre, membres de la Commission administrative.

L'Assemblée se composait des sociétaires suivants, présents ou régulièrement représentés :

MM. L.-A. Auguin, R. Bardon, A. Bertoletti, P. Bergadieu, F. Bittard, A. Boizard, F. Bosche, le Commandant Brecht, R. Buisson, B. Chastaing, R. Chateau, J. Chevalier, J. Corval, C. Cotinaud, L. Daniel, G. Darnet, M^{me} Dinguidar, MM. O. Domège, E. Dorsène, A. Dorson, G. Dose, R. Dosque, F. Dubost,

G. Dufour, J. Dupuy, G. Duvignau, A. Falcon, E. Falgoux, C. Faure, F. Fommarty, E. Frenet, G. Gautier, L. Hepper, A. Labrousse, E. Lacoste, E. de Lacrouxille, le Dr Ladevi-Roche, F. Lagrange, P. Lagrange, J. Laparre, F. Lassaigne, le docteur de Laurière, L. Lavaud, G. Mage, R. Marey, M. Matosès, M^{me} Maumont, MM. P. Mauraud, E. Mazy, A. Mitteau, A. Montet, le baron de Nervaux, H. Paracini, G. Pasquet, E. Planté, le capitaine Poirier, E. Renaudie, E. Requier, L. Reynaud, M. Roulet, le baron de Saint-Paul, M^{me} la marquise de Sanzillon, MM. H. Soymier, A. Tenant, M^{me} de Verninac de Saint-Maur, M. F. Villepelet.

En ouvrant la séance, M. Lagrange présente les excuses de M. le Dr Peyrot, président, attendu ce soir à Périgueux, et qu'un retard survenu en cours de voyage a empêché d'arriver à l'heure fixée pour la réunion.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale a été lu et adopté.

La parole a été ensuite donnée au Secrétaire général, M. Bertoletti, qui a présenté le rapport annuel en ces termes :

Messieurs et chers Collègues,

Nous voici, une fois de plus, en Assemblée générale, c'est-à-dire réunis en famille, pour nous entretenir des choses relatives à notre Société.

Après une année d'Exposition, il nous faut, comme toujours, un peu de recueillement et de repos. Mais ce n'est point là une période stérile, puisque elle nous permet d'accumuler les forces indispensables à l'organisation sérieuse des futurs Salons périgourdins.

Les belles salles du Musée du Périgord, que la municipalité de la ville avait si gracieusement mises à notre disposition par deux fois et où, l'an dernier, nous avions pu réunir ce splendide ensemble d'œuvres d'art, qui fut si universellement goûté, sont maintenant garnies des tableaux de la collection publique.

Pour notre future Exposition, il faudra donc songer à remonter notre pavillon spécial, et de ce fait il y aura un supplément de dépenses assez élevé. Aussi la Commission administrative vous propose-t-elle d'ajourner d'un an de plus l'ouverture de la huitième Exposition de la Société.

Nous serons alors assez robustes pour parer à toutes les éventualités ; sûrs en même temps, d'attirer de nouveau à Périgueux des œuvres de haute valeur artistique, intéressantes et instructives pour le public.

Malgré notre vie calme et silencieuse de l'année en cours, notre compagnie s'est accrue de quatre nouveaux membres, auxquels l'Assemblée générale sera heureuse de souhaiter la bienvenue. Ce sont : MM. le Dr Delbès, Léon Pautauberger, Jules Morvan et Émile Labroue.

Nous adressons aussi en toute cordialité nos compliments et nos félicitations à MM. le Capitaine Poirier et Édouard Requier, nommés chevaliers de la Légion d'honneur, et à M. Joseph Laparre, décoré de la médaille d'honneur du travail.

Voici maintenant la note triste. C'est la perte de cinq de nos chers collègues :

M^{me} Eugène Caton qui, malgré son éloignement du Périgord — elle habitait Lyon — nous était toujours restée attachée ;

M. Jules Clédat, qui fut notre trésorier, au moment de la fondation de la Société, c'est-à-dire à une période difficile où il fallait un dévouement désintéressé et absolu comme le sien pour triompher de toutes les difficultés ;

M. Paul Gérard, lui aussi sociétaire de la première heure, si attentif aux progrès et au développement de l'œuvre qu'il avait contribué à créer ;

M. Charles Morvan, dont le profond attachement à la Société ne s'était jamais démenti ;

M. Anatole de Roumégoux, le distingué et érudit président de la Société Historique et Archéologique du Périgord, le

digne continuateur, à la tête de la savante compagnie, de l'œuvre de Michel Hardy et du Dr Galy, et dont le goût délicat de fin connaisseur se révélait à chacune de ses visites aux Salons Périgourdins.

Nous serons ici les interprètes des sentiments unanimes de l'Assemblée générale et de la Société tout entière en adressant aux familles de ces membres regrettés, trop tôt disparus, nos vives condoléances.

Pourachever l'examen de notre vie sociale, il nous reste, Messieurs, à résumer l'état financier, tel qu'il résulte des registres et de la gestion de M. Hepper, notre excellent et bien dévoué trésorier.

Voici donc les comptes et le bilan présenté à votre approbation :

Entrées :

Reliquat en caisse au 31 décembre 1901.....	847 ^f 75
Cotisations recouvrées en 1902.....	1.590 »
Intérêts des fonds placés.....	26 90
Total.....	<u>2.464^f 65</u>

Sorties :

6 Bons de la galerie d'exposition remboursés....	300 ^f »
Intérêts payés à divers titulaires de ces bons....	110 »
Loyer d'un hangar et assurance.....	93 10
Imprimeurs.....	163 »
Comptes relatifs à l'Exposition de 1901, réglés après la dernière Assemblée générale.....	332 60
Frais de recouvrements, de bureau et divers....	95 70
Total.....	<u>1.094^f 30</u>

Balance :

Entrées.....	2.464 ^f 65
Sorties.....	1.094 30
Reste en caisse.....	<u>1.370 35</u>

A ce reliquat disponible il convient d'ajouter, pour 14 cotisations en retard, la somme de 140 francs, ce qui porte l'actif à 1.510 fr. 35.

Le bilan social est le suivant :

Actif :

Fonds en caisse à ce jour.....	1.370 ^f 35
Matériel de la galerie.....	Mémoire
Tringles en fer pour soutenir les tableaux placées à l'école Lakanal.....	Mémoire
Cotisations à recouvrer	Mémoire
Total sauf mémoire.....	<u>1.370^f 35</u>

Passif :

Bons à rembourser relatifs à la galerie d'exposition	3.050 ^f »
Intérêts dus à ces bons	Mémoire
Total sauf mémoire.....	<u>3.050^f »</u>

En terminant, Messieurs, nous avons à vous annoncer que, pour l'année 1903, le Congrès des Sociétés Savantes se tiendra à Bordeaux du 14 au 18 avril inclusivement, et que la Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements s'ouvrira à Paris le 2 juin, pour se clôturer le 6 suivant.

Comme les années précédentes, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a invité notre Société à prendre part à ces Congrès. Vous aurez, aujourd'hui, à désigner les délégués chargés de nous y représenter.

Et maintenant, Messieurs, que ma tâche est achevée, vous allez avoir le plaisir délicat d'entendre une voix plus brillante, plus ornée, plus spirituelle que la mienne, celle de notre savant collègue, M. le D^r Ladevi-Roche, qui va vous parler, avec son charme accoutumé, du dernier Congrès des Sociétés Savantes.

Périgueux, 27 décembre 1902.

Le Secrétaire général,
A. BERTOLETTI.

M. le Président met aux voix les conclusions de ce rapport, qui sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée générale.

Puis la parole a été donnée à M. le docteur Ladevi-Roche, qui a fait l'intéressant rapport suivant au sujet du Congrès des Sociétés Savantes réunies à Paris au mois d'avril dernier :

Rapport des délégués au Congrès des Sociétés Savantes, Session des Beaux-Arts. MM. Bertoletti et docteur Ladevi-Roche, Paris, 1^{er} avril 1902.

Messieurs,

Vos délégués, fidèles interprètes de vos nobles pensées, hier à Toulouse, puis à Nancy, se sont rendus cette année à Paris pour prendre part au Congrès des Sociétés Savantes et pour y rendre témoignage, en votre nom, à la Patrie, dans ce qu'elle a de plus auguste, dans le culte du beau, du vrai, dont les arts, les lettres et les sciences ne sont que les reflets divers.

Messieurs, à ce nom de Paris, bien des pensées, combien différentes, agitent chacun de nous. Pour beaucoup, Paris est la Jérusalem des civilisations nouvelles, la patrie des grandes âmes vouées aux grandes œuvres. Leur culte pour cette magnifique cité, mère de tant de chefs-d'œuvre, demeure sans limites. Loin d'elle, ils ne cessent de la regretter, et, si leur bonne étoile les ramène parfois jusqu'à son sol sacré, ils baignent, dévots, la poussière vénérée de ses parvis.

Pour d'autres, comme elles sont opposées les idées qu'évoque le souvenir de la capitale ! Ses jours mauvais, ses révoltes sanglantes ; les fumées de ses ruines ne se sont point effacés de leur mémoire. Ils n'ont rien oublié de ses fautes, ils ignorent ses vertus. Amants fidèles de leur Province, de leur Commune, du foyer domestique, pourquoi pardonneraient-ils à la Circé dont les enchantements redoutables arrachent chaque jour au sol natal tant d'imprudents voyageurs ! Et puis, pourquoi cette domination sans rivale, pourquoi fermer, obstinée, les portes

de ses musées, de ses théâtres, de ses Académies, temples de gloire, à tout ce qui vient de la Province, pourquoi décider, établir pour dogme qu'à Paris seul appartient le droit, le privilège de sacrer grand écrivain, grand artiste, grand homme, qui bon lui semble sans qu'il soit permis à personne de faire appel d'un jugement aussi redoutable ! Y aurait-il donc deux France, la France de la Province et la France de Paris, et quand même on accepterait une division aussi arbitraire, pourquoi la sœur aînée toujours au salon et la sœur cadette toujours à la cuisine ?

Messieurs, à aller chercher la vérité aux extrêmes, combien peu la rencontrent. Aux pôles, le voyageur ne trouve que la nuit éternelle mêlée au fracas des océans mystérieux, et aux tropiques les flèches brûlantes d'un soleil implacable aveuglent les navigateurs. C'est seulement aux climats tempérés, auxquels appartient notre belle province du Périgord, que l'homme peut jouir dans toute sa beauté, de la douce lumière « In medio stat virtus ».

A ne voir dans Paris que le chef-lieu de la Seine, une commune plus forte et plus riche que les autres, on serait bien venu à lui reprocher sa toute puissance, peut-être même sa tyrannie. Mais Paris n'est pas seulement le chef-lieu de la Seine. Avant tout Paris est la capitale de la France, la grande commune mère qui résume et incarne en elle toutes les communes de notre vaste pays. Si l'on comprend ainsi Paris, pourquoi en être jaloux, puisque cette admirable cité, avant d'appartenir aux Parisiens, est la propriété incontestée de tous les Français, des plus humbles comme des plus élevés !

Cette manière d'envisager Paris, de le comprendre, n'est-elle pas la plus juste, et tous les faits interrogés ne viennent-ils pas tour à tour attester cette grande vérité ?

La vie matérielle de Paris pourrait-elle se prolonger un seul jour si la Province ne venait lui apporter chaque matin le pain et le vin, les troupeaux, les poissons et les fruits indispensables à son appétit de ville géante ? Tous les objets nécessaires à sa prodigieuse industrie : le charbon, les métaux, les bois, les pierres et les marbres, ne sont-ce pas encore nos provinces qui les fournissent à ses artisans chargés de les mettre en œuvre ?

Si de la vie matérielle, nous passons à la vie intellectuelle, n'est-ce pas encore la Province qui demeure le grenier inépu-

sable dont la capitale tire à chaque instant ses plus riches moissons?

Comptez les membres de l'Institut, cherchez parmi les princes du pinceau, de la plume ou du ciseau, combien peu de Parisiens véritables et qu'il est difficile de les distinguer perdus dans cette foule d'admirables esprits venus de toutes les provinces de la France !

Sans doute Paris, et c'est là son mérite, donne à toutes nos gloires, un lustre, un éclat que, sans son concours, elles ne sauraient prétendre. Paris est l'artiste habile qui monte en parures magnifiques ces joyaux, le plus bel ornement d'un grand peuple. Mais ne l'oublions pas, la Province seule les a créés et elle demeure seule la terre promise capable d'enfanter de telles merveilles.

Souvenez-vous de Paris aux jours de deuil de 70. Séparée de la Province, réduite en peu de jours à dévorer le pain de paille, à rechercher pour nourriture les animaux les plus immondes, privée du contact de la Province, de ce courant d'idées si rafraîchissant et si pur, le cerveau de cette malheureuse ville s'ensifle et se détache. Le délire l'envahit peu à peu et il faut que la Province accoure à son secours pour veiller, sœur fidèle, auprès de son chevet et l'empêcher, dans la folie du mal qui la consume, de porter sur elle-même des mains sacriléges.

Peut-être pour garder à jamais Paris de maux si douloureux, serait-il utile d'apporter à son organisation un changement dont elle éprouverait bientôt les plus salutaires effets. Puisque Paris appartient à toute la France, pourquoi ne pas former son conseil municipal, auquel sont confiés de si graves intérêts, au moyen de délégués nommés par chaque département! Paris deviendrait ainsi la véritable capitale, puisqu'il appartiendrait au pays tout entier.

On dit que simplement à respirer l'air de Paris, chacun, sans s'en douter, prend de l'esprit, le goût des grandes choses et ce tact dont les étrangers cherchent vainement le secret.

Vos délégués, Messieurs, n'ont pas voulu seulement respirer cet air si vanté, ils ont voulu mieux faire et ils ont employé les heures libres que leur laissaient les travaux du Congrès à visiter ces admirables musées de la capitale, riches de tant de

chefs-d'œuvres. Soit qu'ils aient parcouru les salles du Louvre ou du Luxembourg, partout, ils ont été frappés de la magnificence des installations de nos galeries de tableaux et ils se sont réjouis, en voyant ces immenses salles, déjà trop petites, pour renfermer tant de chefs-d'œuvre, signées, pour la plupart, de noms d'artistes français.

On dit parfois du mal de son pays. Rendons-lui la justice qu'il mérite. Nul plus que lui ne fut fécond en œuvres d'art. Paris travaille. La Province travaille aussi, et, pour ne citer qu'un exemple, combien dignes d'intérêt les belles compositions qui décorent aujourd'hui l'escalier de notre Musée, toutes dues à des artistes Périgourdin!

Non seulement nos Musées sont trop petits, si grands qu'ils soient, aussi bien à Paris qu'à Périgueux, malgré la science de classement de leurs conservateurs, mais notre capitale n'aura plus bientôt assez de places ou de squares pour abriter les monuments que réclament les mémoires de nos grands hommes. Si l'admirable Victor-Hugo, de E. Barrias, assis sur son bloc de granit, ne produit pas toute l'impression que l'on serait en droit d'attendre, ne faut-il pas l'attribuer à l'exiguïté de la place où il a été élevé, la seule cependant dont la ville pouvait disposer?

Messieurs, appelés, cette année, à siéger à la Session des Beaux-Arts, vos délégués ont assisté à toutes les séances qui avaient réuni, à l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts, tant d'esprits distingués venus de toutes nos Provinces.

C'est là, en face de ces admirables peintures de Paul Delaroche et d'Ingres, au milieu de tant de chefs-d'œuvre rapportés de toutes les parties du monde, sur ces bancs où viennent s'asseoir, chaque année, les nombreuses générations d'artistes, destinés à illustrer plus tard notre patrie, que ce sont déroulées les savantes discussions concernant tout ce qui touche à l'art, et c'est dans ce milieu, si bien approprié, qu'il a été donné à vos délégués d'entendre tant de rapports si dignes d'intérêt.

Présidé par M. Henry Havard, mieux au courant que personne du mouvement artistique de notre pays, le Congrès s'est ouvert le 1^{er} avril et a été clôturé à la grande salle de la Sorbonne, le 5 avril, sous la présidence de M. Bouquet de La Grye.

Messieurs, à ne considérer que les choses vulgaires, ces réunions modestes d'hommes studieux, venus de tous les points de la France, disputant loin des foules, aux oubliés du temps, les grandes œuvres, dignes de survivre, à les contempler, poursuivant, paisibles, le sillon qu'ensemence leur large main, beaucoup se détournent, passent railleurs, préférant, à des spectacles si sains et si réconfortants, l'éclat vain des charlatans et le fracas inutile des menteuses paroles.

Qu'importe, et n'est-ce pas le propre et la marque de toutes les œuvres vraiment utiles et dignes de porter au loin le génie des nations, n'est-ce pas, en quelque sorte, leur privilège, que de naître dans l'obscurité, que de grandir dans la pénombre ? Le laboureur qui répand le blé, quand est venu le moment de la semence, apparaît seul, à la lisière des grands bois, sans autres compagnons que les oiseaux du ciel. Homère chante ses vers immortels aux carrefours et sous les colonnades abandonnées des palais. Notre Molière n'a eu longtemps pour auditeurs que d'humbles artisans et de petites gens de province. Le grand Racine lui-même, lorsque *Phèdre* vit pour la première fois le feu de la rampe, ne trouva pour éclairer son berceau que les chandelles fumeuses d'un jeu de paume déserté.

A se trouver en aussi bonne compagnie, pourquoi se plaindre ! Continuons à aimer notre tâche, sans doute obscure, mais sûrement féconde. Le vain éclat ne sied qu'aux choses fuitives. Pour nous, demeurons fidèles à cette pensée, la règle même des chercheurs et des artistes : « Si la vie n'est qu'un instant, elle nous permet d'entreprendre des choses éternnelles ».

Parmi tant d'importants mémoires, dont il a été donné à vos délégués d'entendre la lecture, plusieurs méritent une attention toute particulière. M. Thoison a longuement parlé sur l'histoire de l'art musical en France. Si nous ne possédons pas encore d'œuvre sérieuse sur ce sujet, il faut s'en prendre au manque absolu de documents sur une branche de l'art aussi importante. Quand chaque province, par de savantes recherches, aura établi l'histoire de la musique dans son pays, nul doute qu'il ne se rencontre alors de grands esprits capables, grâce à ces matériaux, de tracer l'histoire générale de la musique en France. Beaucoup, aujourd'hui, voudraient réduire la musique à de simples ritournelles bonnes tout au plus à faire danser les

mariionnettes ou les poupées de cafés concerts. L'auteur du mémoire s'élève avec raison contre une telle tendance. La musique dans notre pays, à toutes les époques, qu'elle soit religieuse ou profane, a toujours été empreinte d'un caractère élevé. Pourquoi changerait-elle aujourd'hui ? Souhaitons, parmi tant d'artistes si distingués, dont quelques-uns font partie de notre compagnie, qu'il se rencontre quelques hommes de bonne volonté, capables de nous donner du moins les premiers éléments de l'histoire de la musique en Périgord.

Après l'histoire de la musique en France, M. Deslignières a parlé sur l'histoire du Théâtre dans notre pays. Il s'est fondé depuis peu une Société de l'Histoire du Théâtre, et c'est comme membre de cette Société que notre distingué collègue a bien voulu nous donner quelques détails pleins d'intérêt sur plusieurs troupes de comédiens fameux, aujourd'hui trop oubliées. Comme elle est touchante l'histoire de cette famille Raisin ! Le père, pauvre organiste de Troyes, est venu, avec sa femme et ses quatre enfants, tenter à Paris la fortune de théâtre. Certes le talent ne lui fait pas défaut ; mais au XVIII^e siècle, comme aujourd'hui, les engagements sont rares et difficiles. Les comédiens, de tous temps, ont bravé la mauvaise fortune. Raisin ouvre un concert à la foire de St-Germain. Ses deux filles jouent du clavecin et, prodige, une troisième épинette, sans musicien, joue tous les airs que le public exige. Bientôt il n'est question à Paris que du jeu de la troisième épинette. Le roi lui-même veut l'entendre. Raisin se rend à la cour. La reine se montre fort effrayée, croit à la sorcellerie et pour dissiper ses terreurs, Raisin ouvre l'instrument enchanté, où l'on trouve blotti son fils, un enfant de cinq ans, déjà capable, à son âge, de jouer le répertoire le plus étendu.

Au sujet de l'histoire du Théâtre en France, mêmes regrets que pour la musique. Là aussi les documents font défaut et chaque province peut seule les fournir.

La peinture et la sculpture, si elles n'ont pas tenu au Congrès une aussi grande place que beaucoup l'auraient désiré, n'ont pas cependant été oubliées. M. Lafond a entretenu les congressistes de Rubens et de ses œuvres. M. Braquehaye a parlé sur le château de Cadillac, dont plusieurs d'entre nous connaissent les admirables sculptures, restes de la splendeur passée des

ducs d'Épernon. M. l'abbé Brune a lu un intéressant mémoire sur les peintures flamandes qui décorent l'église de Sirod en Jura.

Enfin M. Eulard, sous-bibliothécaire à l'École des Beaux-Arts, dans une étude savante sur les artistes provinciaux à Paris, constate quelle grande part ont prise de tout temps au mouvement artistique et intellectuel de la Capitale les hommes illustres venus de tous les points de la France. Les nombreuses recherches de nos érudits restituent chaque jour soit à la Champagne, soit à la Normandie, soit à la Provence, des artistes de tout ordre que leur long séjour à Paris avait jusqu'à présent fait considérer comme originaires de cette ville.

En terminant, M. Eulard exprime un vœu que vous avez souvent entendu émis devant vous. Pourquoi ne serait-il pas dressé un répertoire archéologique et photographique des objets mobiliers précieux qui existent encore en grand nombre dans la plupart de nos églises rurales ? Les brocanteurs, chaque année, de connivence, hélas ! avec des fabriques ignorantes, en font disparaître la plus grande partie. A quand la liste complète de tant d'objets si dignes d'intérêt ?

Messieurs, à jeter un regard sur tant de travaux si importants des Sociétés Savantes et des Beaux-Arts, auxquels chaque année apporte son contingent nouveau, l'esprit demeure surpris et charmé à la fois quand il constate que ces fruits merveilleux des intelligences les plus éclairées et les plus laborieuses ne sont dus qu'à l'initiative, à la spontanéité de chacun de nous.

Nos Sociétés, parlements littéraires, scientifiques ou artistiques, sont ouvertes à tous les hommes de bonne volonté. Chacun y entre, chacun en sort à son gré, suivant son bon plaisir. Nos bureaux, élus par nous périodiquement, se renouvellent sans cesse, formés par le jeu libre de l'élection, sans autre règle que la plus grande indépendance, comme le sacrifice parfait de nos volontés propres au bien de tous, à l'intérêt si élevé de la noble tâche que nous poursuivons. Les discussions, toujours courtoises et familières, ne sont jamais interrompues par les disputes violentes qui n'éclatent qu'aux camps des Barbares. Vit-on jamais, en quelque province que vous vous transportiez par la pensée, reluire à nos portes les baïonnettes des soldats toujours prêts à pénétrer dans les assemblées pour mettre le holà parmi les combattants !

Nés de la liberté, nous vivons par la liberté et nos œuvres rappellent les fruits si sains et si savoureux des arbres robustes poussés en plein vent aux champs de notre belle province. Sans doute, aux serres, aux jardins somptueux, le visiteur rencontre souvent des arbres chargés, eux aussi, de fruits, aux couleurs éclatantes, pleins de tentation. Trompeuses apparences ; à qui les cueille, à qui y porte les lèvres : le ver caché qu'ils renferment, vous fait monter au cœur le dégoût.

Messieurs, ce ne sont point les douanes et les usines, les impôts et les polices, les banques et les halles qui font les grandes nations, qui créent la véritable patrie. Tous les États, jusqu'à la Bulgarie et le Venezuela, possèdent ce primitif et indispensable outillage. Ce qui fait un grand peuple, ce sont ses penseurs, ses savants, ses écrivains illustres, ses artistes, justement célébrés à quelque branche des arts qu'ils appartiennent. Carthage posséda les premières flottes du monde, des comptoirs sans nombre, des richesses incalculables. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Une tache de sang à la toge de la République de Rome, quelques débris de citernes ou d'égouts, refuge des nomades et des grands fauves du désert.

En face de cette nuit, quel jour glorieux répand encore parmi nous le soleil, pourtant éteint depuis longtemps, de la Grèce ! Pour sauver ce petit peuple de l'oubli, pour le continuer, pour le prolonger vivant parmi nous, quel est le secret de cette majesté éternelle ? Un chant de Pindare, les vers du vieil Homère, un discours de Démosthène, les bras mutilés de la Vénus de Milo ou les statuettes enfantines de Tanagra.

Les gouvernements, quels qu'ils soient, par cela même qu'ils sont l'expression vivante des peuples qui les ont choisis, veulent leur grandeur, et c'est pourquoi ils s'efforcent de créer parmi eux un mouvement artistique et intellectuel.

Juste et belle pensée. Malheureusement, quand ils en viennent aux moyens, le plus souvent ils se trompent et les résultats obtenus ne répondent presque jamais à de si grands efforts, dignes d'une meilleure fortune.

Les gouvernements, presque toujours, veulent se mettre à la tête des arts et des lettres, créer les artistes, les diriger, les assimiler à un produit quelconque, établir des écoles, dans leur pensée véritables usines capables de fabriquer des écrivains,

des peintres et des sculpteurs, comme l'on produit du sucre ou des rails.

Erreur grossière, pensée funeste, que l'on ne saurait trop combattre et à laquelle il faut faire une guerre sans merci. Par de tels procédés, sans doute, il est possible de former des statisticiens, des érudits, des praticiens familiers de la technique de la peinture ou de la sculpture ; mais ce n'est point ainsi qu'on arrivera à créer des savants capables de doter l'humanité de découvertes nouvelles, des penseurs, des poètes, des écrivains qui s'appellent Chateaubriand, Victor Hugo ou Lamartine, de grands artistes, qu'ils se nomment Gérôme ou Barrias.

Le jour où l'État créeraient en France, à Paris comme en province, un enseignement unique, comprenant la peinture et la sculpture, avec un atelier officiel, l'art recevrait, à cet instant, dans notre pays, un coup mortel dont peut-être il ne se relèverait jamais.

La vocation d'artiste est une vocation spontanée, faite de liberté et d'indépendance. C'est une passion, peut-être la plus forte de toutes, qui naît d'elle-même aux coeurs de quelques privilégiés et qui ne connaît pas d'obstacle.

Amyot, sans feu et sans lumière, se forme quand même à l'étude de cette admirable langue grecque, qu'il mutera plus tard, d'une façon si merveilleuse, en un français plus merveilleux encore. La Fontaine, conservateur des eaux et forêts, écoute un officier déclamer des vers de Malherbe, et de ce jour le voilà le premier poète de son pays. Salvator Rosa, réduit aux pires nécessités, prisonnier des brigands de la Basse-Italie, emporte des mauvais jours passés au milieu des bandits, ces admirables études qui, avec les paysages des montagnes, racontent les périls des attaques de grands chemins.

George Sand, perdue aux landes mélancoliques du Berry, seule, sans autre guide que son admirable génie, nous dit l'âme des choses, des bergers et des laboureurs de nos campagnes. F. Barrias, enfant, écoute les voix qui l'appellent, prend le pinceau et ne quitte Rome que pour couvrir de ses somptueuses compositions les murs du palais de Versailles, les plafonds du foyer de l'Opéra et les demeures princières de l'Angleterre.

Ainsi partout, l'art né de la liberté, ne vit que par elle et n'emprunte sa force qu'au mouvement secret de son génie livré à toutes les fantaisies de son indépendance.

On dit communément en Angleterre que le Parlement peut tout, sauf faire d'un homme une femme. Les gouvernements peuvent tout aussi, sauf transformer en artiste une âme vulgaire.

Qui saura jamais bien comprendre, plus difficilement encore, raconter l'âme de l'artiste !

Jeune, à peine ouvert à la pleine vie consciente, son esprit est déjà tourné vers la seule chose qui soit éternelle dans le monde : Le Beau. Lentement il goûte peu à peu ce magnifique breuvage qui l'enivre, le ciel, les fleurs, les admirables créatures qui l'entourent, l'atmosphère chantante d'un pays inconnu et fermé aux profanes. Il a mis les lèvres à une coupe qu'on ne vide point, il a rempli ses yeux de l'inoubliable spectacle de l'absolue beauté. Insensiblement il élargit le cercle de ses explorations. Il ne dédaigne aucun genre, pourvu que ce genre participe de l'art et qu'il réalise l'idéal artistique. Si ses yeux se ferment, son moi intérieur se remplit des éblouissements des siècles écoulés, des mille formes de cet art, qui change avec les âges mais qui demeure un au fond, qu'il s'agisse des frises du Parthénon ou du Persée de Benvenuto Cellini. Enfin il crée et, qu'il s'adresse au marbre, au bronze ou à la toile, son âme vivante passe toute entière dans l'œuvre de beauté, chant qui raconte éternel la magnificence de son génie.

Les gouvernements ne peuvent-ils donc rien pour les artistes ! Leurs mains trop rudes sont-elles impuissantes à traduire leur bon vouloir !

On voit aux tableaux des Primitifs les martyrs abandonnés expirant attachés au poteau des supplices. Leurs yeux seuls disent suprêmes la foi inébranlable que n'a pu vaincre la torture. Du ciel descend un ange apportant sur leur front la couronne.

Voilà le rôle des gouvernements. Les couronnes d'or ne leur manquent pas ; qu'ils les disposent et s'envolent.

Pour nous, Messieurs, demeurons fidèles à la devise qui résume en tous pays et en tout temps l'être des artistes : « De la liberté, encore de la liberté, toujours la liberté. »

Paris, 5 avril 1902.

F. LADEVI-ROCHE.

L'orateur, fréquemment applaudi par les assistants, au nom de tous est vivement félicité par le Président.

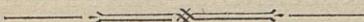
L'Assemblée a désigné comme délégués au prochain Congrès des Sociétés Savantes, MM. le docteur Ladevi-Roche, A. Mitteau et E. Dorsène, et en qualité de délégués à la Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements, MM. le Capitaine Poirier, L. Daniel, G. Pasquet et G. Gautier.

A neuf heures et demie, l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance.



LISTE GÉNÉRALE

Des Membres de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne pour l'année 1903



Présidents honoraires :

Le GÉNÉRAL de Division,
Le PRÉFET de la Dordogne,
L'ÉVÊQUE de Périgueux et de Sarlat,
Le MAIRE de Périgueux,
M. ROLLAND DE DENUS, ancien Président effectif de la Société.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

BUREAU :

Président M. le Docteur J.-J. PEYROT, * O.
Vice-Présidents ... { M. le Baron F. DE LA TOMBELLE, ¶ I.
 M. FERNAND LAGRANGE, *.
Secrétaire général. M. A. BERTOLETTI, ¶ A.
Secrétaire adjoint. M. L. DANIEL.
Trésorier M. L. HEPPER.

MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE :

MM. E. LESPINAS.
G. PASQUET, ¶ I.
Docteur F. LADEVI-ROCHE.
J. LAPARRE.
P. MAURAUD, ¶ A.

LISTE DES SOCIÉTAIRES

Membres perpétuels (1) :

MM. ANDRÉ ROLLAND DE DENUS, ♀ I, 216, route de Toulouse, à Bordeaux.
GEORGES CHALAVIGNAC, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.
ALBERT MONTET, Château de La Juvénie, par Payzac-de-Lanouaille (Dordogne).
JEAN-BAPTISTE CASTELNAU, 23, rue de Metz, à Périgueux.
CHARLES COTINAUD, boulevard de Vésone, à Périgueux.

Membres Fondateurs :

MM. JEAN-BAPTISTE AUBARBIER, ♀ A, président de la Chambre de Commerce de Périgueux.
ACHILLE AUCHÉ, chirurgien-dentiste, allées de Tourny, à Périgueux.
LOUIS-AUGUSTIN AUGUIN *, artiste peintre, 67, rue de la Course, à Bordeaux (Gironde).
JULES AVIAT, artiste peintre, 33, rue du Château, à Neuilly-sur-Seine, et 9, rue Pelouze, à Paris.
ROGER BALLU *, Député de Seine-et-Oise, rue Ballu, 10 (bis), à Paris.
JEAN-RENÉ BARDON, entrepreneur de zinguerie, 11, rue des Chaînes, à Périgueux.
Comte ÉTIENNE DE BEAUCHAMP, Château de Mortheimer, à Mortheimer (Vienne).

(1) Les *Membres perpétuels* qui, après leur versement de la somme de cinquante francs, continuent à payer la cotisation annuelle de dix francs, qui seule assure le droit de participer à la répartition des œuvres d'art acquises par la Société, sont inscrits une deuxième fois sur la liste suivante des *Membres fondateurs*.

MM. PASCAL BERGADIEU, 4, rue Bourdeilles, à Périgueux.

ALBERT BERTOLETTI ♀ A, professeur de dessin, 73, rue des Barris, à Périgueux.

EDOUARD-FERNAND BITARD, 17, rue Gambetta, à Périgueux.

AUGUSTIN BOIZARD, chef de musique au 50^e, 9, rue Lagrange-Chancel, à Périgueux.

DÉSIRÉ BONNET, place du Palais, à Périgueux.

GASTON BONNET *, conseiller à la Cour d'Appel de Paris, 13, rue Soufflot, à Paris.

NUMA BONNET, négociant, 4, rue Taillefer, à Périgueux.

FIRMIN BOSCHE, négociant, 9, rue du Bac, à Périgueux.

PHILIPPE BOURDICHON, directeur de l'École Lakanal, 6, rue Littré, à Périgueux.

CHARLES BRECHT, * O, chef de bataillon en retraite, 22, rue de Metz, à Périgueux.

GASTON BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, à Périgueux.

PAUL BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, à Périgueux.

M^{me} LOUISE BROIN, artiste peintre, rue de la Clarté, à Périgueux.

MM. Abbé BRUGIÈRE, chanoine, 4, rue de la Nation, à Périgueux.

ANDRÉ BUFFET, négociant, 9, rue de Bordeaux, à Périgueux.

ROGER BUISSON, directeur de l'Agence du *Phénix*, aux Chabannes-St-Georges, à Périgueux.

CALMON *, directeur départemental de l'Enregistrement et des Domaines, 11, place Francheville, à Périgueux.

JEAN-BAPTISTE CASTELNAU, 23, rue de Metz, à Périgueux.

- M^{me} MARIE CHALAUD, artiste peintre, 20, rue du Plantier, à Périgueux.
- MM. PIERRE CHAMBON, pharmacien, rue de la Cité, à Périgueux.
- Marquis de CHANTÉRAC, 40, rue du Bac, à Paris.
- BAPTISTE CHASTAING, comptable, 21, rue de Metz, à Périgueux.
- HENRI CHASTENET, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.
- JULES CHASTENET, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.
- RAOUL-GASTON CHATEAU, ♀ A, professeur de musique, rue Saint-Simon, à Périgueux.
- JEAN CHEVALIER, 34, rue de Metz, à Périgueux.
- LÉONCE CLERVAUX, directeur de l'Agence de *La Nationale*, place du Quatre-Septembre, à Périgueux.
- JEAN CORVAL, au Grand Café de la Comédie, place Bugeaud, à Périgueux.
- CHARLES COTINAUD, arbitre de commerce, boulevard de Vésone, à Périgueux.
- FERNAND COURTEY, 10, rue Victor-Hugo, Périgueux.
- CHARLES CULOT, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.
- LOUIS DANIEL, architecte, directeur des travaux municipaux, rue Alfred-de-Musset, à Périgueux.
- GEORGES DARNET, artiste peintre, 22, rue Éguillerie, à Périgueux.
- M^{me} ZOË DARTENSET, 13, rue Victor-Hugo, à Périgueux.
- MM. le docteur OSCAR DELBÈS, place Francheville, à Périgueux.
- JULES DELBREL, sous-chef de la gare de Juvisy, près Paris.
- ARMAND DELMON, tapissier-décorateur, rue Saint-Front, à Périgueux.
- PAUL-ÉDOUARD DELSUC, banquier, 3, allées de Tourny, à Périgueux.

- MM. MAXIME DENNERY, architecte, rue des Mobiles-de-Coulmiers, à Périgueux.
- HENRI DESCHAMPS, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.
- LÉON DESCHAMPS, notaire, rue Voltaire, à Périgueux.
- DEXAM-LAGARDE, directeur du Crédit Foncier, 11, rue de la Cité, à Périgueux.
- LOUIS DIDON, au Grand Hôtel du Commerce, place du Quatre-Septembre, à Périgueux.
- M^{me} GABRIELLE DINGUIDAR, artiste peintre, 3, rue Vergniaud, à Bordeaux (Gironde).
- MM. OSCAR DOMÈGE, libraire, place Bugeaud, Périgueux.
- JEAN DONGREIL aîné, 7, allées de Tourny, à Périgueux.
- EUGÈNE DORSÈNE, photographe, allées de Tourny, à Périgueux.
- AUGUSTE DORSON, voyageur de commerce, 31, rue de Bordeaux, à Périgueux.
- GUSTAVE DOSE, ♀ A, professeur de dessin honoraire, artiste peintre, rue Kléber, à Périgueux.
- RAOUL DOSQUE, artiste peintre, 110, rue La Harpe, au Bouscat-Bordeaux (Gironde).
- FRANÇOIS DUBOST, inspecteur des Contributions indirectes, 19, rue de la Pépinière, à La Rochelle (Charente-Inférieure).
- GASTON DUFOUR, ♀ A, industriel, 70, rue Victor-Hugo, à Périgueux.
- JEAN-VICTORIN DUNOGIER, négociant, 37, rue Louis-Mie, à Périgueux.
- AMÉDÉE DUPOUY, 20, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.
- JEAN-JULIEN DUPUY, négociant, passage Ste-Cécile, à Périgueux.
- GEORGES DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.
- JOSEPH DURAND-RUEL, 35, rue de Rome, à Paris.

- MM. PAUL DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.
ÉMILE DUSSAUX, A, entrepreneur, 25, rue Kléber,
à Périgueux.
GUSTAVE DUVIGNAU, trésorier-payeur général de
la Dordogne, rue Bourdeilles, à Périgueux.
Docteur GEORGES ESCANDE, ancien député, 30, rue
Notre-Dame, à Bordeaux.
EMMANUEL EVEILLARD, capitaine au 50^e, 6, rue de
La Boëtie, à Périgueux.
ALBERT FALCON, professeur de musique, 6, rue
Combes-des-Dames, à Périgueux.
ÉMILE FALGOUX, entrepreneur de zinguerie, rue
Louis-Mie, à Périgueux.
CHRISTIAN FAURE, 25, rue Alsace-Lorraine, à Péri-
gueux.
PAUL FAURE, bijoutier, rue de la République, à
Périgueux.
Docteur FAURE-MURET, rue Victor-Hugo, à Péri-
gueux.
Marquis GÉRARD DE FAYOLLE, Château de Fayolle,
par Tocane-St-Apre (Dordogne), et rue Victor-
Hugo, à Périgueux.
FERNAND FOMMARTY, entrepreneur de peinture,
rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.
ANTOINE FOUGEYROLLAS, avoué, 1^{er} adjoint au
Maire, 17, rue du Palais, à Périgueux.
JULES-EUGÈNE FRANÇOIS, professeur de dessin,
72, cours Saint-Georges, à Périgueux.
Abbé JEAN-CHARLES FRAPIN, secrétaire-général de
l'Evêché, rue de Paris, à Périgueux.
ERNEST FRENET, I, chef de division à la Préfec-
ture, 22, boulevard de Vésone, à Périgueux.
GEORGES GAUTIER, doreur-miroitier, rue des Chaînes,
à Périgueux.
GEORGES GOURSAT, A, rue Bourdeilles, à Péri-
gueux, et 5, rue Cambon, à Paris.

- MM. HIPPOLYTE GRASSET, sculpteur, rue Saint-Front,
à Périgueux.
ERNEST GUILLIER, avocat, Sénateur, Maire de Péri-
gueux, rue Bourdeilles, à Périgueux.
AMÉDÉE GUINDE, banquier, 53, quai des Grands-
Augustins, à Paris.
PAUL HÉNIN, négociant, cours Montaigne, à Péri-
gueux.
LÉOPOLD HEPPER, négociant, 21, rue de Metz, à
Périgueux.
VICTOR HOUILLON, 51, rue Kléber, à Périgueux.
DOMINIQUE JOUCLA, publiciste, rue Lafayette, 19,
à Périgueux.
ÉMILE LABROUE, Proviseur du Lycée, à Péri-
gueux.
FRANÇOIS-ALBIN LABROUSSE, avocat, château de
Tourtoirac (Dordogne).
ÉDOUARD LACOSTE, entrepreneur, 8, rue Combes-
des-Dames, à Périgueux.
Docteur JEAN DE LACROUSILLE, allées de Tourny,
à Périgueux.
ERNEST DE LACROUSILLE, 6, rue du Lycée, à
Périgueux.
Docteur FRANÇOIS-Louis LADEVI-ROCHE, château
de St-Germain-du-Salembre, par Neuvic-sur-l'Isle
(Dordogne).
FERNAND LAGRANGE, *, notaire, place de la Mairie,
à Périgueux.
PIERRE LAGRANGE, place de la Mairie, à Périgueux.
JOSEPH LAPARRE, 6, rue Combes-des-Dames, à
Périgueux.
M^{me} ALEXIS LAPEYRE, 10, rue Victor-Hugo, à Péri-
gueux.
M. PAUL DE LAPEYRIÈRE, rue Daumesnil, à Péri-
gueux.

MM. ALBERT LAPORTE, au Grand Hôtel de France, à Périgueux.

FÉRÉOL LASSAIGNE, agent général, inspecteur d'Assurances, 20, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

Baron FERNAND DE LA TOMBELLE, ♀ I, 3, rue Auguste-Vacquerie, à Paris, et Château de Fayrac, par Domme (Dordogne).

Docteur PAULIN BROU DE LAURIÈRE, ♀ I, conseiller général, rue Louis-Mie, à Périgueux.

PIERRE-ÉDOUARD LAUSSINOTTE, officier du Mérite Agricole, ancien notaire, à Cubjac (Dordogne).

LÉON LAVAUD, négociant, 6, rue Salinière, à Périgueux.

ÉTIENNE LAVAL, négociant, 32, cours Montaigne, à Périgueux.

M^{me} THÉODORE LEBOUCHER, négociant, rue Gambetta, à Périgueux.

MM. EDMOND DE LÉPINE, sous-lieutenant au 50^e, et au Change (Dordogne).

EDMOND LESPINAS, ancien magistrat, rue Bourdeilles, à Périgueux.

M^{me} la baronne AMÉLIE DE LESTRANGE, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. GASTON LINARD, château de Lafaye, par Razac-sur-l'Isle (Dordogne).

GABRIEL MAGE, ancien percepteur à Labatut, près Vergt (Dordogne).

GASTON MALEVILLE, libraire à Libourne (Gironde).

RAOUL MAREY, à Marsac, par Périgueux.

MANUEL MATOSÈS, artiste peintre, à Combéranche, par Ribérac (Dordogne).

M^{me} AMÉLIE JEANNE MAUMONT, rue de La Boëtie, à Périgueux.

MM. PAUL MAURAUD, ♀ A, architecte, rue de La Boëtie, à Périgueux.

ÉMILE MAZY, 3, place Bugeaud, à Périgueux.

MM. FERNAND MILET, greffier en chef près le Tribunal civil et correctionnel, à Périgueux.

ALEXIS MITTEAU, négociant, 11, rue Combes-des-Dames, à Périgueux.

ÉDOUARD MITTEAU, 11, rue Combes-des-Dames, à Périgueux.

MARCEL MOISY, lieutenant au 50^e, 84, rue Gambetta, à Périgueux.

HENRI MONTASTIER, négociant, place Francheville, à Périgueux.

ALBERT MONTET, château de la Juvénie, par Payzac-de-Lanouaille (Dordogne).

JULES MORVAN, entrepreneur de peinture, place du Quatre-Septembre, à Périgueux.

PAUL NAU, pharmacien, 33, rue Gambetta, à Périgueux.

Baron HENRI DE NERVAUX, 14, rue du Plantier, à Périgueux.

LOUIS OBIER, 13, cours Tourny, à Périgueux.

HONORÉ PARACINI, entrepreneur de peinture, 14, rue Saint-Front, à Périgueux.

JEAN-GEORGES PASQUET, ♀ I, professeur de dessin, 30, boulevard de Vésone, à Périgueux.

LÉON PAUTAUBERGE, 36, avenue Ledru-Rollin, à Paris.

ÉVARISTE PÉRAUD, 12, rue Nouvelle-du-Port, à Périgueux.

LOUIS PEYNAUD, médecin-vétérinaire, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

M^{me} GEORGES DE PEYREBRUNE, femme de lettres, à Asnières (Seine).

M. Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, * O, Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris, et à Château-l'Évêque (Dordogne).

MM. EUGÈNE PICARD, industriel, 1, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.
Docteur ALBERT DE PINDRAY, 7, rue Bodin, à Périgueux.
EUGÈNE PLANTÉ, 32, rue de La Boëtie, à Périgueux.
EDMOND POIRIER, *, capitaine au 50^{me}, 10, rue de La Boëtie, à Périgueux.
ROBERT PORENTRU, dentiste-médecin, rue Saint-Front, à Périgueux.
Docteur SAMUEL POZZI, * O, 47, avenue d'Iéna, à Paris.
AUGUSTE PRADEAU, juge au Tribunal de Commerce, place de la Mairie, à Périgueux.
JULES PRÉVOST, directeur de l'Agence *l'Urbaine*, 12, place du Palais, à Périgueux.
LOUIS-PAUL RÉGHÉRE, *, capitaine en retraite, 45, rue Limogeanne, à Périgueux.
GÉRARD RAYNAUD, 57, rue de Metz, à Périgueux.
JEAN REIGNIER, rentier, 26, rue Louis-Blanc, à Périgueux.
EUGÈNE RENAUDIE, au Grand Café des Boulevards, cours Montaigne, à Périgueux.
EDOUARD REQUIER, *, conseiller général, 30, rue Chanzy, à Périgueux.
FERNAND REQUIER, 22, avenue Bertrand-de-Born, à Périgueux.
LÉOPOLD REYNAUD, 38, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.
ANDRÉ ROLLAND DE DENUS, ♀ I, 216, route de Toulouse, à Bordeaux.
EUGÈNE ROUGIER, greffier de paix, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Ribérac (Dordogne).
MAURICE ROULET, négociant, 96, rue de Bordeaux, à Périgueux.
Docteur ROUSSELOT-BEAULIEU, rue Maleville, à Périgueux.

MM. EUGÈNE ROUX, publiciste, rue Auberge, à Périgueux.
Baron DE SAINT-PAUL, *, château de Ligueux, par Sorges (Dordogne).
M^{me} la Marquise DE SANZILLON, 14, rue du Plantier et château du Lieu-Dieu, par Périgueux.
M. GEORGES SARAZANAS, avocat, 3, cours Fénelon, à Périgueux.
M^{me} JEANNE SARLANDE, 64 bis, rue Monceau, à Paris, et au château de La Borie, par Champagnac-de-Belair (Dordogne).
MM. GEORGES SAUMANDE, député, rue Bourdeilles, à Périgueux.
HONORÉ SÉCRESTAT, * O, au château de Lardimalie, par St-Pierre-de-Chignac (Dordogne).
HENRY SOYMIER, pharmacien, 8, rue Taillefer, à Périgueux.
ARMAND TENANT, professeur de musique, 17, rue Eguillerie, à Périgueux.
EDOUARD DE TEYSSIÈRE, *, chef de bataillon à l'Etat-Major du X^e corps d'armée, à Rennes.
VICTOR THIÉBAUD, employé des Postes et Télégraphes, rue de Paris, à Périgueux.
ADOLPHE TRUFFIER, facteur de pianos, rue Taillefer, à Périgueux.
MARC VENTENAT, pharmacien, 3 cours Montaigne, à Périgueux.
M^{mes} DE VERNINAC DE SAINT-MAUR, château du Petit-Change, par Périgueux.
Comtesse DE VERTHAMON, 1, rue de Paris, à Périgueux.
MM. HENRI VEYSSET, allées de Tourny, à Périgueux.
FERDINAND VILLEPELET, ♀ I, archiviste départemental, boulevard Lakanal, à Périgueux.



MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS



1888. — Docteur USSEL.
1889. — CLUZEAU.
M^{me} LINARD.
1890. — TRANSON.
Baron ERNEST DE NERVAUX.
Docteur ALBERT GARRIGAT.
1891. — CROS-PUYMARTIN.
1892. — PROSPER FOURNIER.
LUCIEN LACOMBE.
MICHEL ROUGIER.
1893. — MICHEL HARDY.
ADOLPHE PASQUIER.
ALFRED BOUCHE.
1894. — JEAN BORIE.
FRANÇOIS JEANNE.
GÉNÉRAL JULES LIAN.
1895. — Comte G. DU GARREAU.
THÉODORE LEBOUCHER.
1896. — PAUL GERVAISE.
Marquis DE SAINTE-AULAIRE.
JEAN MAUMONT.
JEAN MONRIBOT.
Ingénieur VERGNOL.
PAUL-ÉMILE BARRET.

1897. — AUGUSTE BUISSON.
EUGÈNE CATON.
EUGÈNE GODARD.
CALIXTE LARGUERIE.
1898. — GASTON DE MONTARDY.
MARC FAYOLLE-LUSSAC.
1899. — CHARLES BUIS.
JULES GERMAIN.
FRANÇOIS GROJA.
Capitaine ANTOINE RILHAC.
1900. — Abbé BOURZÈS.
ALBÉRIC DUPUY.
1901. — CYPRIEN LACHAUD.
Docteur ARMAND DE LACROUSILLE.
1902. — Veuve EUGÈNE CATON.
JULES CLÉDAT.
PAUL GÉRARD.
CHARLES MORVAN.
ANATOLE DE ROUMEJOUX.



AVIS

La brochure contenant les Statuts est à la disposition des membres de la Société, qui pourront la demander au Secrétariat, 73, rue des Barris, à Périgueux, où se trouvent aussi des Bulletins d'adhésion à faire signer par les personnes qu'on aurait à présenter comme nouveaux sociétaires.

Les cotisations de l'année 1903 seront, comme d'habitude, mises en recouvrement vers la fin du mois de mars.

Afin d'éviter des frais inutiles, les sociétaires qui préfèreraient une autre date, sont priés de l'indiquer au Trésorier de la Société, 21, rue de Metz, à Périgueux.

